

# Crise majeure à Saint-Arsène

D'Après le compte-rendu de la rencontre avec un représentant du Ministère des affaires municipales et de la Sûreté du Québec, le maire de Saint-Arsène, dans le journal de la municipalité, réduit les droits des citoyens à payer leur compte de taxes et poser des questions qui font son affaire. De plus, la tâche d'un conseiller est d'assister aux réunions, point à la ligne.

La période de questions se limite maintenant à une durée de 30 minutes employée en bonne partie par les commentaires trop longs du maire. En plus, le varia est devenu la vache sacrée du maire et de ses quatre conseillers; car, les autres ne peuvent plus ajouter de nouveaux points, on vote pour qu'il demeure fermé dès le début, sans vérifier si chacun des conseillers a ou non un point à ajouter à l'ordre du jour de la réunion.

Sommes-nous en Irak? Car, la dictature s'implante de plus en plus depuis les dernières élections qui ont été parsemées de chantage, de manipulation, de mensonges pour obtenir la faveur des arsénois.

Pourtant à Saint-Arsène, nous avons eu la chance que des conseillers, comme Richard Lebel, soient dans le conseil pour défendre la transparence, l'équité, l'honnêteté et ce, depuis les 26 dernières années que le groupe de M. André Roy et ses alliés dirigent la municipalité.

Pendant plus de 60 ans, la rue de la Coopérative était une rue municipale et, un bon jour, Mme Claire Lemieux Bérubé, alors conseillère depuis quelques semaines, décrétait cette rue chemin privé. Cette situation a engendré bien des problèmes et ce, toujours avec

l'appui de M. André Roy, alors élu président du comité d'urbanisme.

Et que dire du dossier en expropriation entrepris sans évaluation des coûts et sans avoir obtenu toutes les autorisations requises entraînant des dépenses jusqu'à présent estimées à environ 140 000 \$ en frais d'avocats et d'études d'ingénieurs. Cet argent aurait pu servir au projet du Centre des loisirs qui en a grandement besoin.

Je rêve du jour où nos élus municipaux travailleront pour le bien des citoyens, verront à faire du développement durable et se pencheront sur un niveau de taxes adéquat relié aux services rendus aux citoyens. Un tel conseil fera la fierté des arsénois et ne contribuera pas à créer la discorde, la vengeance et le manque de transparence que l'on vit depuis trop longtemps.

Par conséquent, des décisions douteuses, erronées et comportant des coûts excessifs se produisent de plus en plus. Cette mauvaise administration s'aggrave de mois en mois sans solutions prévisibles pour les citoyens de la municipalité.

Pour que notre municipalité se développe normalement et que le règne des colporteurs de la peur, de la manipulation et du chantage se termine, il appartient maintenant aux citoyens de prendre leurs affaires en main.

Comme citoyen, vous en avez le pouvoir. Alors, à vous maintenant de décider et d'utiliser ce droit qui vous appartient.

**Réal Morin, Saint-Arsène,  
ex-conseiller municipal.**